

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT . . . . . 61.303  
DU PARTI . . . . . 61.303  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.  
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Quand le travail est un délit...

Notre correspondant de Sion nous écrit :

Ce n'est pas sans une vive opposition des députés radicaux et spécialement de MM. Crittin, Fama et Octave Giroud que le Grand Conseil a adopté, en deux débats, la loi sur le repos du dimanche et son règlement d'exécution.

Le Valais a toujours respecté le jour du Seigneur et personne assurément ne se fût avisé de l'en blâmer puisqu'aussi bien l'idéal religieux se confond ici avec le devoir social.

La semaine achevée, il est bon que tout travailleur s'accorde un peu de répit qui ne profitera pas seulement à son âme ou à son esprit, mais aussi à son corps et au cafetier du village.

Sur ce point tout le monde est d'accord.

D'ailleurs, il existait déjà dans le canton une loi en la matière, avec tout un arsenal de sanctions à l'égard du mécréant qui se fût proposé de la violer, pour le seul plaisir de contrarier la Providence ou le curé de sa paroisse.

C'était à l'autorité communale à l'appliquer, à réprimer les abus et à accorder des dérogations suivant les nécessités du temps, car si le Créateur s'accorda un jour spécial pour fabriquer la fraise ou l'asperge il n'en désigna pas un en particulier pour le moment de la cueillette, et c'est lui qui les fait mûrir à point pour le dimanche, une ou deux fois sur dix...

M. le conseiller d'Etat Pitteloud qui s'est fait le principal promoteur de la loi nouvelle, admet ce raisonnement, mais il prétend que l'autorité communale accordait un peu trop au petit bonheur ou, si vous préférez, au petit malheur, les autorisations de travailler le dimanche, et par conséquent sa réaction est dirigée avant tout contre elle.

\*\*\*

Arrêtons-nous ici. M. Fama s'est évertué, bien en vain, à demander des précisions sur ce point, au chef du Département de justice et police : il n'a obtenu de lui que des accusations vagues.

L'Etat, en réalité, n'a sévi contre aucune autorité communale et les manquements dont il s'est plaint n'ont fait l'objet d'aucun dossier consultable.

On a compris à demi-mot que M. Pitteloud avait visé M. Fama lui-même auquel il reprochait trop de mansuétude et l'on a pensé qu'il était peut-être excessif de bouleverser la législation pour des cas isolés.

C'est ce que M. Crittin a fort bien souligné quand il a taxé la loi de loi d'exception, et démontré qu'aucun abus général ou courant ne l'avait justifiée.

Quant à M. Fama il n'eut pas de peine à défendre une opinion qu'il n'est pas le seul à partager, à savoir que dans une région agricole on ne peut pas se conformer à la stricte observation du dimanche sans que la campagne en subisse aussitôt un gros préjudice.

Néanmoins, la loi nouvelle a été adoptée et son premier et plus clair résultat sera de diminuer l'autorité communale et d'augmenter celle du gouvernement.

Or, cela nous paraît d'autant plus inadmissible aujourd'hui que si la loi précédente avait permis trop d'abus, au gré du pouvoir exécutif, c'est qu'il n'avait pas eu le courage et la fermeté de la faire appliquer.

Pour des raisons que l'on connaît et qu'il serait fastidieux d'énumérer de nouveau, si une autorité s'est discréditée en Valais, ce n'est pas celle des communes, c'est celle d'un gouvernement qui, par ses divisions d'ordre intérieur, s'est montré au-dessous de sa tâche et dans l'incapacité de diriger le pays. (C'est nous qui soulignons, Réd.)

La loi nouvelle est donc injuste.

\*\*\*

Mais elle est aussi ridicule :

A une époque où sévit le chômage elle assimile à un délit le travail du dimanche (c'est nous qui soulignons, Réd.) et punit d'amende ou d'emprisonnement celui qui s'en rendrait coupable.

Sans doute, elle a prévu des exceptions et M. Pitteloud a pris l'engagement de ne rien pousser à l'absurde et d'examiner tous les cas qui lui seront exposés, avec compréhension, mais il ne changera rien au principe et c'est le principe qui est odieux.

Le gouvernement va se trouver dans l'alternative ou de se montrer inique en appliquant la loi ou de rester faible en ne l'appliquant pas et ainsi que l'a dit M. Crittin, elle ne sera finalement qu'un dérisoire épouvantail.

Puis surtout, elle amoindrirait l'autorité communale en un temps où elle est déjà battue en brèche :

La loi prévoit non seulement des punitions pour celui qui travaillera le dimanche, en dehors des cas prévus, mais le président de commune ou tout autre magistrat qui délivrerait trop facilement des permissions, comme aussi ceux qui, chargés de surveiller l'application de la loi, manqueraient à leur devoir, devront en subir les rigueurs.

Point n'est besoin d'être un devin pour prévoir dès maintenant, que l'Etat ne pourra pas frapper un président de commune ou une autorité de surveillance sans déchaîner des conflits délicats, épineux et embrouillés, si bien qu'il n'arrivera pratiquement à rien.

Dès lors, on a beau se creuser la tête, on ne voit qu'un avantage à la loi, et il n'est pas pour la collectivité : elle assurera à ses promoteurs l'appui du clergé valaisan à l'instant où s'ouvrira la période électorale...

C'est un précieux atout pour le Conseil d'Etat.

Cependant, nous permettra-t-on de demander à ses membres qui voudraient témoigner, à l'avenir, d'une certaine activité, de ne pas trop la dépenser dans des lois sur le... repos ? A. M.

(Réd.) *Tous ceux qui ont entendu M. de Chastanay, président de la commission qui examina la nouvelle loi, ont pu se rendre compte que cet aspirant conseiller d'Etat était un représentant du sectarisme le plus étroit. Si jamais \*\*\* préside le Département de justice et police, nous pourrions nous attendre à tout. Mais le peuple travailleur saura aussi se défendre.*

## LETTE DE GENEVE

Avant l'arrivée à Genève du personnel de la Société des Nations, l'Hôtel National avait une clientèle nombreuse et fidèle. Le vaste édifice, entouré de jardins fleuris avec soin, était l'un des plus beaux hôtels de la ville. Le secrétariat de la Société des Nations l'acheta pour y installer ses services et de nombreuses modifications furent apportées aux salons et surtout aux chambres pour les convertir en bureaux.

Une maison voisine, haute de 5 étages, fut reliée par un pont couvert au Secrétariat et les deux villas voisines furent affectées à certains services.

Tous ces locaux sont vides depuis que le Secrétariat de la S. d. N. s'est installé dans ses palais de Pregny. Aux termes de la convention passée entre la S. d. N., la Confédération et le canton de Genève, ces deux derniers doivent restituer à la première une somme de quatre millions. Dans les circonstances actuelles, la somme paraît forte, mais les engagements pris en 1920 doivent être respectés. Les propriétaires du secrétariat désaffecté voudraient bien trouver un acheteur ou un locataire, malheureusement la dureté des temps et la crise hôtelière rendent problématique de telles opérations. La solution la plus avantageuse serait de concentrer dans cet immeuble les innombrables organisations internationales qui ont leur siège à Genève. La grande salle vitrée du rez-de-chaussée pourrait servir aux assemblées générales de ces institutions.

C'est dans cette vaste salle que se tient actuellement la 5<sup>me</sup> conférence internationale de l'Instruction publique. Trente-neuf pays y sont représentés par des diplomates et des pédagogues et la S. d. N., le B. I. T. et l'Institut de coopération intellectuelle ont envoyé des observateurs.

Le Bureau international de l'éducation, qui fête actuellement le dixième anniversaire de sa fondation, a préparé cette conférence avec une intelligence à laquelle il convient de rendre hommage.

\*\*\*

C'est donc cet automne que le corps électoral genevois aura à juger le régime socialo-communiste. Le résultat des élections dépend avant tout de l'attitude des partis nationaux. Les radicaux ont commencé la campagne électorale en janvier déjà. Ils sont plein d'entrain. Les démocrates (conservateurs protestants) sont aussi en pleine forme ; il ne leur manque que des chefs.

Quant aux membres de l'Union nationale, ils représentent l'inconnu. Certains d'entre eux voudraient s'abstenir, de façon à ce que les socialistes restent au pouvoir. Après deux périodes, disent-ils, ils auront dégoûté le pays !

Probablement, mais au prix de quelles pertes ? Et puis, l'Union nationale, inspirée par Geo Oltramare, paraîtrait très heureuse de voir sombrer le régime démocratique.

Quant aux indépendants (parti catholique), ils

## La vallée du Trient

Il est une région en Valais qui fut pendant l'é-té, avant la grande guerre, le lieu de séjour préféré de beaucoup d'étrangers, notamment des Anglais : la vallée du Trient. Elle fut connue grâce à la construction de la magnifique ligne du Martigny-Châtelard. Aujourd'hui, le tourisme, dans cette région, souffre, comme partout en Valais, de la crise économique générale. Pour lutter contre cette dépression, il était nécessaire, non seulement d'adapter les prix aux conditions de vie actuelle, mais aussi de faire mieux connaître la région, d'améliorer les moyens de communications et d'organiser une publicité rationnelle.

Les diverses sociétés de développement intéressées ont compris cette quadruple nécessité. Elles ont collaboré loyalement et d'une façon très intime avec la direction du chemin de fer, collaboration qui a donné déjà un résultat appréciable. Toutefois, le gros de l'effort des organes précités s'est surtout porté sur le développement touristique de la vallée en hiver.

En octobre dernier a paru, dans ce journal, un article traitant des travaux entrepris par la Cie du Martigny-Châtelard pour permettre la circulation régulière des trains. Les ouvrages de protection terminés avant le dernier hiver se sont révélés efficaces, mais, en raison des chutes parfois anormales de neige, ils ont été continués afin de parer, la saison prochaine, à toute éventualité.

Il est certain que cette innovation servant surtout à développer les sports d'hiver, aux Jours et au col de Balme, par le Châtelard, à Trient et à Finhaut, n'a pas eu, d'emblée, un grand succès. La publicité, ici, doit jouer son rôle bienfaisant et viser surtout les touristes séjournant à Chamonix qui peuvent, par le Châtelard, parvenir au col de Balme, de là jouer au retour d'une magnifique descente, et également les indigènes qui peuvent faire le circuit par la Forclaz à des conditions très avantageuses. Trient est déjà connu pour ses magnifiques champs de ski. La commune de Finhaut, qui a consenti de grands sacrifices à ce sujet, prévoit encore la construction d'une piste pour bobs et luges du Château-d'Eau à Finhaut, avec montée par le funiculaire du Châtelard à la route d'Emmosson.

L'été, la vallée du Trient offre aux visiteurs ou séjournants des paysages variés : des forêts où il fait bon se reposer à l'ombre des sapins et des mélèzes lentement agités par une brise légère, des gorges sauvages au Trient et au Triège<sup>1)</sup> et, pour les alpinistes, des points de courses merveilleux depuis les faciles promenades de Barberine, de Van, de Salanfe, du glacier du Trient, etc., jusqu'aux coins chéris des varappeurs : le clocher du Luisin, la Vierge de Gagnerie, les Dents du Midi,

la Tour Sallière, le Ruan et, plus loin, les Aiguilles du Tour, le Glacier des Grands, le massif du Mont-Blanc par Chamonix, etc., etc. D'innombrables buts d'ascensions ou de promenades s'offrent donc aux touristes en une gamme superbe et attachante tant pour les gens paisibles que pour les champions de la montagne.

Nous l'avons parcourue souvent, cette merveilleuse vallée, rayonnant aux environs, mais, chaque fois, nous lui avons trouvé un charme nouveau allié à la plus cordiale des hospitalités de la part de ses habitants.

Les villages de Salvan, Finhaut et des Marécottes ont conservé leur aspect ancien avec leur four banal, leurs vieux « raccards » et leurs accueillants chalets brunis par les ans. Point de ces constructions ultramodernes, froides et parfois laides : tout est harmonie avec le paysage et la simplicité des indigènes.

La circulation régulière des trains assure la correspondance entre le P. L. M. à Montrou et la ligne du Simplon, à Martigny. Toutefois, quelques lacunes subsistent, en raison des horaires différents des compagnies suisse et française. Une amélioration est encore possible qui permettrait, et voilà une voie pleine d'avenir, la liaison rapide entre Chamonix et Zermatt. Car cette dernière station voit le nombre de séjournants français augmenter chaque année. Ce serait créer, à l'exemple du « Glacier-Express » (entre Zermatt et St-Moritz), une voie de communication directe dont l'extension paraît assurée. En la circonstance, il ne manque, semble-t-il, qu'un peu de compréhension mutuelle.

Un point doit tout spécialement retenir l'attention des intéressés : une publicité intense et rationnellement comprise. A ce sujet, rappelons, en matière de preuve, une réflexion qui nous a été faite par les journalistes français qui viennent de parcourir cette vallée : « Nous ne connaissons pas la région ». Mais cette propagande en faveur d'un des plus beaux endroits de notre Valais exige, pour être efficace, un peu de compréhension mutuelle, comme nous l'avons dit plus haut.

Terminons par une légère digression. Dans notre article paru en octobre dernier, nous avons relevé les bienfaits apportés par la circulation des trains en hiver pour la population indigène, tout à fait isolée auparavant. Nous en avons recueilli à Vallorcine un nouveau témoignage lorsque l'adjoint du maire exprima sa profonde reconnaissance à la Cie du Martigny-Châtelard et, par ricochet, aux Valaisans. G.

<sup>1)</sup> Ces dernières ont été entièrement reconstruites par MM. Gross.

Vingt ans « Semaine Suisse »

## Hommage au travail national !

Les événements de l'économie nationale en temps de guerre, l'isolement de la Suisse des pays étrangers comme fournisseurs et comme acheteurs, ont fait naître chez nous l'idée qu'il était indispensable de donner à la production suisse une sécurité par la consommation suisse. « Comment pouvons-nous fonder le travail national et lui trouver de nouveaux débouchés ? » A cette question, la « Semaine Suisse » donna la réponse devenue classique : « Hommage au travail national ! » Ce n'était cependant pas une tâche facile que de donner à cette belle parole une portée pratique. Ce qui nous semble aujourd'hui comme allant de soi a coûté de longs efforts et des années de labeur. Avant tout il a fallu un travail d'éducation nationale de vingt ans, dans les grandes villes comme dans les villages perdus.

Si l'on veut se rendre compte des résultats de cette activité de grande envergure que constate-t-on ?

Des milliers de consommateurs sont disposés à prendre en considération dans leurs achats et commandes des produits suisses dans la mesure du possible. Personne ne les y force ; c'est pour eux un devoir moral. Ils ont reconnu que toute augmentation de la production indigène porte des fruits dont jouit l'économie nationale, et par là eux aussi. On se rend compte dans un milieu étendu qu'un égoïsme économique sans frein est nocif

voteraient avec les partis nationaux ; les chrétiens-sociaux suivraient.

Le gouvernement genevois multiplie les provocations ; sa caisse est vide, plus rien ne va.

Attendons l'automne... C. M.

pour la collectivité comme pour celui qui le pratique. La défense de l'indépendance politique n'est possible qu'avec un peuple sain économiquement.

Dans la jeunesse un esprit de vraie solidarité s'est développé grâce aux efforts de la « Semaine Suisse » dans le domaine de l'éducation. Cet esprit ne se manifeste pas seulement au moment des achats, mais dans la vie quotidienne. Il essaie de rapprocher les hommes séparés par des abîmes et de faire naître la compréhension là où aujourd'hui on trouve l'angoisse et la haine et l'envie.

Durant la Semaine Suisse proprement dite — elle aura lieu cette année du 17 au 31 octobre — les vitrines montrent partout un cachet uniforme séduisant, tant en ville que dans la campagne. Malgré toutes les diversités entre les différents groupes du commerce de détail, ils se sont retrouvés ensemble sous l'emblème de la « Semaine Suisse » pour une manifestation en commun. Le public suisse a toujours salué cette entente. Il demande que la « Semaine Suisse » ait lieu cette année et à l'avenir également sous une forme collective. Puisse-t-il admirer cet automne dans des dizaines de milliers de vitrines le panneau de la Semaine Suisse avec l'edelweis, signe de solidarité entre producteurs, détaillants et consommateurs.

L'affiche de la « Semaine Suisse » de 1936 porte également l'« Arbalète de Tell » pour montrer que l'Association « Semaine Suisse » et le bureau central pour la marque suisse d'origine travaillent la main dans la main en faveur de la production suisse.

Celui qui achète des produits marqués de l'Arbalète achète des produits suisses.

Marque suisse d'origine.

## Regrettables paroles d'un Conseiller d'Etat valaisan

*Nous relatons d'autre part ce que fut la journée valaisanne du tir cantonal vaudois : magnifique manifestation qui resserra les liens unissant les deux cantons, excellente préparation du tir cantonal valaisan.*

*C'est donc M. Escher, le chef du Département des finances, qui prit la parole au nom de notre canton. Il le fit en termes élevés et rappela diverses anecdotes, démontrant une fois de plus qu'il avait préparé son discours et pesé ses paroles.*

*Pourquoi fallut-il qu'il troublât l'atmosphère en prononçant les paroles suivantes :*

« Il est indiscutable que la Suisse romande joue aujourd'hui un rôle important dans l'histoire de notre pays et si l'on considère le développement de notre politique fédérale, ses devoirs de demain, seront encore plus importants et comporteront plus de responsabilités. Puissent les chefs et tous les cantons romands se rendre compte de leur tâche, éloigner de leur route tout ce qui pourrait diviser et ne poursuivre que le but recherché par tous : la création et le maintien d'une Suisse forte, fédérative, chrétienne et corporative. C'est en ce sens que je salue à nouveau au nom du Valais le canton de Vaud, ses autorités, sa population. »

*Ce fut la stupéfaction. Si l'on applaudit ferme dans les rangs de Val d'Illice, stimulé par un député suppléant dont les interventions au Grand Conseil ont toujours un succès d'hilarité, et par politesse à la table d'honneur, de nombreux Valaisans présents se regardèrent avec étonnement. Il est absolument certain que le seul désir de ne pas troubler la fête et de respecter l'hospitalité de nos amis vaudois a étouffé une protestation violente.*

*Nul n'est plus mal placé qu'un membre du gouvernement actuel du canton pour prêcher l'union et recommander aux autres d'éloigner les divisions surtout quand on parle dans un pays dont le Conseil d'Etat a toujours été un exemple de dignité, de tenue et de collégialité.*

*Et enfin, le chef du Département des finances est-il bien qualifié pour parler au nom de la Suisse romande ? L'affaire de la route de la Furka nous permet d'en douter.*

*Mais il y a pis. Jusqu'ici tous ceux qui avaient l'honneur de prendre la parole dans une assemblée patriotique, tir, gymnastique et musique, veillaient à observer la plus stricte neutralité politique.*

*M. Escher, pour des raisons qui nous échappent et qui ne le grandissent pas, a cru devoir déroger à cet usage et proclamer bien haut comme ligne de conduite pour la Suisse romande l'adoption du cri de ralliement et du programme du parti conservateur. Les élections aux Chambres fédérales se sont faites dans le parti conservateur catholique suisse aux cris de Suisse chrétienne, fédéraliste et corporative. Et l'on sait d'autre part le genre de corporatisme que recommandent nos adversaires politiques : celui de l'abbé Savoy, directement inspiré de l'étranger et de la dictature.*

*M. Escher, qui sait non seulement que les radicaux valaisans mais de nombreux conservateurs (se rappeler la réponse Troillet aux motions Métry) ne sont pas partisans de la corporation, n'avait pas le droit, parlant au nom du Valais, d'employer le terme de corporatisme et de le présenter comme une revendication de son canton.*

*M. Escher a donné un exemple détestable. Si jamais un chef politique quelconque suivait son exemple, il n'aurait qu'à s'en prendre à lui-même. Mais les auditeurs ne seront pas toujours aussi polis que ceux d'hier.*

*Nous ignorons si le magistrat valaisan a voulu accomplir un vœu. Nous sommes par contre certain qu'il a commis une gaffe de taille. Mr.*

## La journée valaisanne au Tir cantonal de Montreux

Samedi 18 juillet était réservé à une journée valaisanne. A 10 h. 30, nos compatriotes débarquent du train à Territet où les attendent le comité d'organisation, Dr Wuilleumier en tête, M. Genetti, président du comité d'organisation de cette journée, M. Vogelsand, président de la commission de presse, etc.

Le cortège se forme : en tête la bannière cantonale, celle des tireurs valaisans, encadrées par 10 gendarmes valaisans en grand uniforme, la dévouée *Agaunoise*, puis les officiels, MM. Haegler, président du Grand Conseil, et Escher, conseiller d'Etat, en tête, Coquoz, président du comité d'organisation du Tir cantonal valaisan 1937, puis la bannière de Bouveret encadrée par M. Bussien, président de Port-Valais, et M. Cachat, tireur émérite, la musique de Val d'Illice, le groupe des vieux costumes, sapeurs en tête, de nombreux tireurs de Vouvy, Monthey, Sierre.

Le cortège a parcouru la ville pour aboutir à la cantine.

Pendant le banquet, l'*Agaunoise*, sous la direction de M. Stridi, se fit entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire, et fut longuement applaudie.

Au dessert, M. H. Bavaud, vice-président du Tir cantonal, souhaita en termes éloquentes la bienvenue aux autorités et délégations valaisannes.

M. Escher, conseiller d'Etat, lui répondit non moins éloquentement, en magnifiant le rôle que doit jouer la Suisse romande au sein de la Confédération. Malheureusement il ne put s'empêcher de parler politique.

L'après-midi fut consacrée à la visite des stands. Nous nous fîmes l'écho de quelques réclamations concernant les « rangeurs » ; il nous a été

assuré que sauf un cas isolé, tout s'est passé correctement.

Du reste, le capitaine Jeanneret qui s'est dépensé sans compter, avait l'œil ouvert.

A 16 h., la musique de Val d'Illice, qui avait déjà été longuement applaudie pendant le cortège, s'est produite à la cantine. Elle obtint un véritable triomphe.

Le soir, le Festival a obtenu son succès habituel devant une salle archi-comble.

Un malencontreux orage empêcha de tirer le feu d'artifice prévu.

Terminons en remerciant tout spécialement le président et les membres de la commission de presse pour leur aimable réception et leur grande amabilité.

Une fois de plus, Montreux a fait grandement les choses.

### La journée de dimanche

La journée de dimanche a été consacrée tout entière à l'armée. Le matin se déroula la cérémonie émouvante de la présentation des drapeaux de la mobilisation, qui se déroula en présence du colonel commandant de corps Guisan et du col. div. Combe, avec le concours de la fanfare du bat. Idw. 102. Le cortège exclusivement militaire qui se forma au Temple aboutit en face du monument aux morts, où devait avoir lieu la cérémonie du souvenir. Face aux représentants des autorités civiles et militaires, le cap. Collet prononça un discours d'une belle venue.

A l'issue de cette cérémonie, le cortège se reforma et parcourut les rues sous un ciel splendide, et au milieu d'une foule animée d'un réel enthousiasme. A la cantine de fête, la réception officielle fut marquée de 2 discours du lt. col. Puenzieux, président de la commission de réception, et par le col. cmdt de corps H. Guisan. L'après-midi, le cortège militaire défila une nouvelle fois à travers les rues. Enfin à 17 h. eut lieu à la cantine la proclamation des résultats.

C'est la Cp. d'élite II-9 qui soit première des unités d'élite et remporte le fanion vaudois ; elle est cependant battue par la Cp. de Iwd. III-102 qui sort première de toutes les unités.

Résultats intéressants notre canton :

*Petite Maîtrise* : Louis Gaechter, Martigny, 491 points ; Uldry L., Vernayaz, 477 pts ; Girard Denis, Martigny, 475 points (fusil).

*Grands Groupes* : Varone A., Sion, 46 points ; Meytain F., Sion, 46 pts ; Montagny A., Sierre, 46 pts ; Gaspoz S., Sion, 45 pts ; Aubert Jules, Martigny, 45 points.

*Groupe* : Fialovitsch L., Sierre, 45 pts ; Philipoz A., Leytron, 45 points.

*Militaire* : Pilet A., Sierre, 370 pts ; Senn J., Sierre, 346 pts.

*Châtelard* : Robert-Tissot H., Sion, 55 points. Charles Délez, Vernayaz, 56 points.

*Chillon* : Montana A., Sierre, 45 pts.

Distinction militaire : cap. Germanier, Vétroz. Nous nous excusons de donner des résultats incomplets, nous n'avons pu obtenir davantage.

**Une automobile volée.** — Une automobile fribourgeoise, appartenant au lieutenant-colonel Isidore Nordmann, habitant Fribourg, qui avait disparu de cette ville samedi à 23 heures, a été retrouvée abandonnée, à l'entrée nord de St-Maurice, dimanche à 5 heures. Elle avait brisé un poteau téléphonique. La gendarmerie a immédiatement commencé son enquête pour découvrir les auteurs de ce vol, qui ne sont pas encore identifiés.

L'automobile a ses vitres brisées ; elles ont volé en éclats sous la violence du choc contre le poteau. Son propriétaire a été avisé.

**Après la mort du Dr Leutwyler.** — La gendarmerie valaisanne a établi que l'accident s'était produit à 20 h. 20 à l'endroit où la route de Mase entre dans les rochers. L'auto faucha quatre bouteilles, avant de dévaler la pente puis, après une chute de 70 mètres, se jeta contre un mélèze pour rebondir 100 mètres plus bas. Le Dr fut tué sur le coup.

Les freins marchaient normalement ; l'accident doit être dû à un excès de vitesse.

**M. Litvinoff en Valais.** — Dimanche après-midi, M. Litvinoff, délégué des Soviets à la conférence de Montreux, est arrivé à Sion avec une suite de 3 personnes et son chauffeur ; après avoir déjeuné à l'Hôtel de la Paix, il visita la ville puis se rendit à Evolène d'où il regagna Montreux.

**Un jubilé à la Banque cantonale.** — Samedi, M. Laurent Rey a fêté, à Sion, le 70<sup>me</sup> anniversaire de sa naissance et le 20<sup>me</sup> anniversaire de son entrée à la Banque cantonale du Valais.

Originaire de Vionnaz, le jubilaire s'établit plus tard comme avocat et banquier à Monthey.

Il fut conseiller d'Etat et succéda à la Caisse hypothécaire à M. Henri de Torrenté ; on sait après quelles vicissitudes la Banque cantonale fut créée.

Nous adressons au jubilaire nos vœux sincères.

**Concours romand du meilleur chanteur amateur.** — Cette intéressante initiative qui offre à tous les chanteurs amateurs romands de langue française, la possibilité de se présenter devant un jury, sera annoncée par radio ce prochain jeudi 23 juillet à 19 h. M. F. Marthaler, secrétaire général du Théâtre Municipal de Lausanne, donnera, en une brève causerie, tous les renseignements et il insistera sur l'appel que ce concours adresse à tous nos chanteurs amateurs. Nous prions les sans-filistes d'être à l'écoute.

Les éliminatoires auront lieu dès fin septembre et par régions. Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat général du Théâtre Municipal de Lausanne.

## Assemblée générale de la Chambre valaisanne de commerce

*L'assemblée générale.* — Le 18 juillet, la Chambre valaisanne de commerce a tenu à Saxon, son assemblée générale. Une cinquantaine de membres et de délégués y ont assisté. M. Walter Perrig, président de la Chambre, souhaite à tous une cordiale bienvenue. Il tient tout d'abord à rendre hommage à M. Albano Fama, président de Saxon pour tout le dévouement compétent et éclairé qu'il apporte à la cause de la Chambre de commerce. Il souligne le développement remarquable qu'a pris cette commune au point de vue agricole notamment. C'est là aussi une des raisons qui ont incité la Chambre à choisir Saxon comme siège de ses délibérations. M. Perrig excuse et regrette l'absence de M. Dufour, retenu par la maladie, et rappelle également la mémoire de M. L. Imesch, à Sierre, à qui la Chambre garde un souvenir reconnaissant. L'assemblée se lève en signe de deuil.

*Le rapport de M. Perrig.* — Puis M. Perrig passe en revue l'activité de la Chambre durant l'année 1935. Il serait trop long de donner un compte rendu détaillé de ce rapport. Notons l'intervention de la Chambre auprès des autorités fédérales contre l'impôt sur le vin, et auprès des autorités cantonales l'intervention notamment au sujet de la réglementation des heures de travail dans l'artisanat, assez difficile à appliquer. Concernant la dévaluation de la monnaie, que certains groupements économiques ont préconisée, M. Perrig déclare que la Chambre de commerce n'a pas encore pris position sur cette question délicate et fort controversée. Il note que si une dévaluation peut éventuellement amener une reprise de nos industries d'exportation du tourisme et de l'hôtellerie spécialement, elle n'en comporte pas moins de gros inconvénients. Il ne faut pas oublier que la Suisse importe plus qu'elle n'exporte. Une dévaluation risquerait d'amener une hausse des matières premières et par conséquent une augmentation du coût de la vie. C'est pourquoi la Chambre de commerce se doit d'appuyer les efforts de ceux qui veulent maintenir le franc suisse, tel qu'il est actuellement. M. Perrig fait remarquer la situation financière de l'Etat du Valais, particulièrement angoissante puisque nous avons une dette de 43 millions. Il se prononce contre la contribution cantonale de crise. En conclusion, M. Perrig affirme qu'il ne faut pas se laisser aller à un pessimisme malsain et destructeur mais qu'il est nécessaire de réagir vigoureusement pour la plus grande prospérité de notre cher Valais. Ce rapport, dont nous n'avons noté que les principaux passages, fut très applaudi.

L'assemblée passe ensuite aux questions administratives. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1935 à Martigny est adopté ainsi que les comptes de 1935 qui ont été vérifiés par les censeurs MM. G. Dupuis et Nussbaum, et le budget de 1936.

*Le rapport de M. Darbellay.* — M. le Dr Pierre Darbellay, le dévoué et compétent secrétaire de la Chambre, donne lecture de son rapport de gestion, qui constitue un travail remarquable. Tous ceux que la question intéresse plus spécialement auront l'avantage de le lire dans la brochure publiée chaque année sur l'exercice écoulé par la Chambre de commerce. M. Darbellay fit une analyse des principales activités de la Chambre, concernant le tourisme et l'hôtellerie, l'Unex, la question vitale des vins (et le retrait éventuel de l'impôt sur les vins par le Conseil fédéral), les problèmes législatifs tels que l'initiative de crise, l'initiative du cartel syndical valaisan au sujet de la fixation d'un salaire minimum. L'assemblée salue d'applaudissements ce travail dont nous ne donnons ici qu'un pâle résumé.

*Renouvellement de la Chambre.* Les membres actuels de la Chambre sont réélus à l'unanimité. MM. Henry Wuilloud et Octave Giroud sont nommés comme nouveaux membres en remplacement de MM. L. Imesch, décédé, et Ad. Bruttin, démissionnaire. Les deux nouveaux élus remercient l'assemblée de cette marque de confiance et donnent l'assurance de leur dévouement à la cause de la Chambre de commerce.

MM. G. Dupuis et Nussbaum sont confirmés comme censeurs des comptes et M. Lampert comme suppléant.

En terminant, M. Fama tient à remercier la Chambre de commerce de l'honneur qui rejaillit sur sa commune en l'ayant choisie comme centre de réunion.

*Le banquet et la promenade à Sapinhaus.* — Après un apéritif généreusement offert par M. Boven, directeur de la Caisse d'épargne, un dîner réunit tous les membres à l'hôtel Suisse. Au cours de ce repas, excellentement servi par les soins de M. le juge Joseph Bruchez, propriétaire, MM. Darbellay tint à rendre un hommage spécial à M. Fama dont on attend toujours les avis éclairés et qui fut un des organisateurs de cette journée. Une gerbe de fleurs lui est offerte. M. Amez-Droz, secrétaire du Dépt de l'Intérieur, excuse l'absence de M. le cons. d'Etat Troillet, retenu à la fête fédérale de gymnastique. Il assure que l'Etat appuiera toujours les efforts de la Chambre de commerce en faveur de l'économie du canton. Nous avons noté la présence de MM. le préfet Thomas, Guigoz, conseiller, Flueller, directeur, etc. Dans l'après-midi, des cars conduisent les participants à Sapinhaus et l'Arbarez. C'est depuis là — car il faut toujours juger les choses et les gens depuis une certaine hauteur et à une certaine distance — que l'on put s'apercevoir du travail énorme qui a été accompli dans la plaine du Rhône, de Martigny à Riddes.

Au lieu dit Plambo, la commune de Saxon nous offrit une aimable réception. Il n'y a rien de plus agréable, par une journée très chaude et lourde, que de s'étendre à l'ombre d'un mélèze, dans un décor ombragé et délicieux, et d'avoir à portée de sa main un verre de vin doré et frais, qui se remplit, sitôt vidé, par on ne sait quelle fée magique. C'est pourquoi les heures coulèrent, fluides et légères et à regret les participants durent rentrer pour prendre le train. A Saxon, une autre surprise nous attendait, puisque la maison Albert Roth, fruits, à Saxon, nous gratifiait généreusement d'un panier d'abricots, dorés et veloutés, et d'un goût exquis.

En terminant, nous tenons à remercier la municipalité de Saxon pour sa cordiale réception, MM. Fama, G. E. Bruchez, Mermoud Oscar, N. Gailard, etc., et pour les heures agréables passées dans leur charmante cité, dont tous les participants conserveront un lumineux souvenir. U. D.

## L'excursion des sélectionneurs

*On nous prie d'insérer :*

Le voyage a toujours été un excellent moyen de s'instruire et de se documenter. C'est ce qu'a très bien compris le comité de l'Association valaisanne des sélectionneurs, que préside avec la compétence qu'on lui connaît, M. Rézert, en organisant une course d'étude dimanche dernier en Suisse romande.

D'abord reçus à la Tour-de-Trème par M. Rappin, chef de la Station de cultures et de phytopathologie de l'Institut agricole de Grangeneuve, et notre très dévoué gérant, M. Blotzer, nos cars font une première halte pour visiter les essais comparatifs et d'acclimatation de variétés d'avoine. Inutile de relever qu'ils sont réussis.

Bulle, visite des vastes magasins de son puissant syndicat, comme c'est dix heures et que le passage du col des Mosses nous ont vivifiés, M. Rotzetter, gérant, nous offre une collation arrosée du cru des Berges, ce dont il fut chaleureusement remercié.

Marsans, visite de son établissement, et c'est Grangeneuve qui nous attend car il est 13 heures et demi, pour le dîner, où il y eut régal d'esprit et d'estomac, puisque rien n'a été négligé pour ceux qui aiment la sélection un peu partout.

Au dessert, c'est le tour au très distingué et sympathique directeur de l'Ecole, M. Collaud, de nous dire l'organisation de l'établissement ainsi que les motifs de bien nous recevoir ; aussi a-t-il des paroles qui vont au cœur de chacun, c'est le trait-d'union entre deux cantons qui luttent pour la noble cause de l'agriculture. Après avoir entendu également M. Chardonnens, dont le souvenir est tout frais, doublé de cette qualité d'être le 50 % valaisan, MM. Rézert et Blotzer remercient en termes courtois nos hôtes de ce jour.

A l'assemblée, qui est tenue séance tenante, M. Blotzer, très chargé dans ses nouvelles fonctions de directeur de l'Ecole d'agriculture de Viège, est remplacé comme gérant, après désistement formel de M. H. Roduit, proposé par les membres, par M. Cyrille Michelet, présenté par le comité. Ce choix est très heureux pour l'Association. MM. Vallotton et U. Roduit sont nommés, le premier membre du comité en remplacement de notre regretté M. Joseph Rouiller, décédé, et le second en remplacement du premier comme censeur des comptes. M. L. Bertholet est agréé comme stagiaire à l'unanimité.

Un premier travail se termine pour continuer notre étude de sélectionneurs, à travers les prairies de l'Ecole, pour constater des essais de fumure effectués plus tard. Un peu plus loin, ce sont les essais de variétés de pommes de terre suisses, ainsi que des graines de céréales s'adaptant à la région ; partout, nous relevons l'ordre, la sélection, la bonne tenue, la propreté qui doivent nous faire dire que sous ce rapport nous pêchons encore.

Vers 16 heures, c'est Domdidier, où nous pûmes admirer à nouveau une superbe culture de tabac ainsi qu'un trieur à alvéoles nouveau genre, appartenant au syndicat de la région. Près de Vesin, c'est encore un essai de lutte contre les mauvaises herbes, dont le fameux herbicide « Lonza » a produit des effets concluants sur les orties royales en particulier, d'un champ d'avoine.

La nuit étant là, les représentants des sélectionneurs de la Broye nous font remarquer que si c'est l'heure du retour, c'est aussi celle du souper. A M. le député Pochon, président du groupement, de nous parler éloquentement de ses souvenirs du Valais et de sa rapide évolution agricole, puis les cars se remettent en marche vers le pays, emportant de cette fructueuse journée le contentement et les leçons qui s'en dégagent.

A tous ceux qui concoururent à la parfaite réussite de cette excursion, et plus particulièrement à M. le directeur Collaud, pour sa gentillesse, vont nos plus sincères remerciements.

Pour l'Association, X.

**Un curé pêcheur !!!** — Une question au Dépt de justice et police. — On nous écrit :

Est-il vrai que le lac de Fully a été loué à M. le Rd curé de Fully ? et pour le prix dérisoire de 60 fr. ? Si tel est le cas nombreux seront les pêcheurs chômeurs, qui s'en souviendront le moment opportun, de cette flagrante injustice.

Pour un groupe de pêcheurs chômeurs : A. La parole est au service intéressé.

**Martigny-Lucerne.** — Nous rappelons le voyage à Lucerne organisé dimanche prochain 26 juillet par la gare de Martigny-Ville. S'inscrire à la gare. Il reste 18 places !!

**Encaissements** aux meilleures conditions. Adrien DARBELLAY, agent d'affaires, Martigny

## Dernières nouvelles

### L'Espagne à feu et à sang

Un grave mouvement insurrectionnel a éclaté au Maroc espagnol ; le colonel Franco a la tête de 20.000 hommes se déclare prêt à renverser le gouvernement. Ce dernier a démissionné. M. Giral a pris la présidence du nouveau cabinet.

### Un appel du général Franco

Le poste de radio de Ceuta annonce que le général Franco fera une entrée solennelle dans cette ville et demande à la population de lui réserver un accueil enthousiaste. D'autre part, le poste de Séville a transmis à 13 h., le télégramme suivant reçu du général Franco par le général Campo :

« En prenant le commandement à Tétouan de la glorieuse et patriotique armée espagnole, j'envoie à toutes les garnisons loyales du Maroc et d'Espagne mon salut enthousiaste. L'Espagne s'est sauvée, les provinces d'Andalousie, de Valence, de Valladolid, de Burgos et d'Aragon, toutes les Canaries et les Baléares, avec leurs garnisons et leurs forces civiles se sont unies à nous avec enthousiasme. Seul Madrid fait exception en envoyant ses avions bombarder des villes et des bourgades sans défense, tuant femmes et enfants : ils seront châtiés. Nous leur demanderons des comptes, ainsi qu'à ceux jusqu'à présent douteux. Que ceux qui, par ignorance, sont encore loin

(voitures de tourisme et motos), 2717 ont été mis en circulation par des automobilistes qui ont par cela témoigné ou leur ignorance, ou leur indifférence ou, enfin, leur réprobation contre l'action de Via Vita.

Dans ce chiffre est compris le nombre considérable des propriétaires de véhicules à moteur qui, ayant été obligés d'utiliser leur véhicule, se sont excusés auprès des organisations cantonales ou régionales. Via Vita a reçu de son côté, directement, 65 de telles communications émanant de teurs, médecins, vétérinaires, militaires, etc.

Suivant estimation du commerce de la benzine, il se vend, en Suisse, par un beau dimanche d'été, un million de litres de benzine.

Sur la base des rapports fournis à Via Vita, il a été vendu, le 5 juillet, soit par les services-stations, soit par les stations réservées par Via Vita pour les cas urgents ou pour les besoins des automobilistes étrangers 1345 litres de benzine.

Les contrôles frontières effectués par Via Vita aux 15 portes frontières les plus importants donnent, en ce qui concerne la sortie des automobilistes suisses se rendant à l'étranger, les chiffres suivants : dimanche 28 juin, 1222 véhicules ; samedi 4 juillet 730 véhicules ; dimanche 5 juillet 129 véhicules ; dimanche 12 juillet 1060 véhicules.

### La nouvelle route du Susten

Le projet de nouvelle route du Susten soumis aux autorités fédérales prévoit une dépense de 20.370.000 fr. pour une longueur de 46,2 kilomètres. Le tronçon à construire sur le territoire bernois serait de 28 km. et les dépenses de 11,6 millions de francs. La route dans le canton d'Uri aurait 18 km. et les dépenses s'élèveraient pour ce canton à 8,77 millions de francs.

### Cinq personnes noyées

Comme toutes les années, la petite ville de Neersburg, sur la rive allemande du lac de Constance, a organisé samedi soir, une fête vénitienne. De nombreux bateaux suisses y ont pris part. Au moment où la rive était illuminée, un orage violent se déclencha. Un canot avec moto-godille, ayant cinq personnes à bord, sombra. Deux des occupants furent sauvés. M. Meyer Popelin et sa femme, ainsi que Mme Reichert, de Mannheim, en visite à Kreuzlingen, se noyèrent.

Un autre canot, également muni d'une moto-godille, et ayant quatre personnes à bord, sombra également. Trois des occupants furent sauvés. Le quatrième, M. Hans Hurlimann, de Kreuzlingen, se noya.

Deux occupants d'un canot pliant tombèrent à l'eau. Une jeune fille de Kreuzlingen, âgée de 15 ans, put se sauver. Le corps de son beau-frère n'a pas encore été retrouvé.

### Les comptes du Club alpin suisse

Avec un total de recettes de 518 mille 727 fr. 20 et un total de dépenses de fr. 506.013,90, les comptes du Club alpin suisse, pour l'exercice 1935 le 73e de la société, présent, tels qu'ils viennent d'être adoptés par le comité central dans une séance tenue à Sion, un excédent de recettes de fr. 12.713,30. Les cotisations de 31.250 membres à six francs ont produit fr. 187.524 et les finances d'entrée de 1780 membres nouveaux à fr. 5, fr. 8900. Les principaux postes de dépenses sont les primes d'assurance, fr. 133.420, les salaires du personnel fr. 12.393,90, les subventions de la caisse centrale 48.006,70 fr., les réparations et le mobilier fr. 10.511,15, l'assurance des guides 9.985,50 francs, etc.

Les comptes de la revue du club « Les Alpes » accusent un excédent de recettes de fr. 12.521,81, avec un total de recettes de fr. 218.977,96, un total de dépenses de fr. 206.456,15. Les abonnements ont produit fr. 184.787,81, les annonces 24.161,15 fr. L'impression et l'expédition ont absorbé fr. 153.099,75. Les illustrations ont coûté 36.690,60 fr., la rédaction fr. 11.710,10.

A la fin de l'exercice, le fonds Huber possédait fr. 33.444,90, le fonds du périodique « Les Alpes » fr. 77.864,61, en augmentation de fr. 12.521,81, représentant le boni de l'exercice. Le fonds des guides possédait fr. 37.251,40, le fonds Solvay fr. 3.678,60.

de nous, sachent qu'il leur reste peu de temps pour se joindre à notre cause, ayez confiance, marchons droit car la patrie l'exige.»

### Le plan de soulèvement

Le Figaro croit connaître le plan de soulèvement en Espagne. Il s'agirait, tout d'abord, de se rendre maître de la zone marocaine ; ensuite, l'effort devait se porter sur les garnisons de la côte méridionale de l'Espagne, puis des grèves devaient être organisées dans tous les ports par les syndicats fascistes, pour empêcher le débarquement des troupes. Une fraction de la marine devait se joindre au mouvement et aider, en cas de victoire au Maroc, au débarquement du Tercio (le fameux corps de troupes) à Algésiras. La rébellion devait ensuite éclater dans toute la périphérie de l'Espagne. Des généraux devaient marcher sur des objectifs connus à la tête des rebelles.

\*\*\*

### Un coureur automobile se tue

Aux courses automobile de Deauville, la voiture du coureur français Lehoux est entrée en collision avec celle de Farina. Lehoux a été tué sur le coup.

Le coureur italien Farina a été gravement blessé. Son état n'inspirerait cependant pas d'inquiétude.

### Un crime mystérieux

Le jeune Adolf Hischier, 18 ans, d'Oberwald (Valais), qui est boucher chez un agriculteur près de Thunstetten, canton de Berne, était monté à cheval jeudi soir pour faire une promenade. Soudain, dans la forêt, près de Thunstetten, il tomba de cheval.

L'enquête a établi qu'il avait été mortellement blessé par un coup de feu tiré dans le dos. L'enquête de médecine légale est en cours.

### Jeune homme tué par le train

On a découvert, samedi à 23 h. 15, au passage à niveau de la route communale Roche-Chessel, le cadavre de Paul Wunderer, âgé de 24 ans, domestique de campagne, qui avait eu la tête écrasée par un des trains du soir. L'enquête n'a pu encore établir s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

### Un emprunt qui a du succès

Pour se procurer les ressources nécessaires au renforcement de ses moyens de défense, la Tchecoslovaquie vient d'émettre un emprunt de défense nationale. Le montant fixé primitivement était de 400 millions de couronnes. Mais le total des souscriptions a dépassé plusieurs fois cette somme. Durant la dernière semaine, les souscriptions ont atteint près d'un milliard, en sorte que le montant total qui a été souscrit atteint approximativement — on ne possède pas encore les chiffres définitifs — la somme énorme de 2.568.489.000 couronnes, soit plus de 300 millions de francs suisses.

Et le pays qui a accompli ce gigantesque effort est un de ceux qui ont été durement touchés par la crise. Mais on estime là-bas qu'aucun sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit de défendre l'intégrité du sol... Puisse notre pays s'inspirer de cet exemple et faire joyeusement les sacrifices qui s'imposent pour mettre notre armée en état de repousser n'importe quel agresseur.

### La situation dans l'industrie hôtelière

Le bureau fédéral de statistique communique que pendant le mois de mai, 6240 entreprises hôtelières en exploitation (contre 6142 en mai 1935) comptant en tout 137.000 lits (136.000), lui ont annoncé 222.000 arrivées (211.000) et 832.000 nuitées (856.000). Au regard du mois correspondant de l'année dernière, le nombre des arrivées s'est donc accru de 5,5 %, tandis que celui des nuitées a diminué de 2,7 %.

## Nos Echos

### L'attentat contre le roi Edouard VIII

Les raisons qui poussèrent MacMahon, de son vrai nom George-Andrew, à commettre son acte, demeurent toujours quelque peu imprécises. On croit généralement que MacMahon recherchait la publicité.

On précise maintenant qu'il a jadis dirigé une revue périodique qui fut de courte durée. Il posait alors au réformateur social. Ses voisins, dans le quartier de Paddington, où il habite, s'accordent à le trouver plutôt « bizarre » et déclarent qu'il se disait littérateur à tendance politique.

Sa ville natale serait Dublin, à l'université de laquelle il aurait fait ses études. Toutefois, on ne possède que très peu de renseignements sur la vie privée de George-Andrew MacMahon, qui, d'un naturel très réservé, fréquentait peu le monde.

### Pénurie d'eau à Madrid

Voici plus de trois semaines que Madrid pâtit, sinon de manque d'eau complet, du moins d'une insuffisance d'eau très préjudiciable à sa vie quotidienne et à la santé publique. En effet, tous les corps de la construction sont en grève, y compris les plombiers, et ceux-ci se sont refusés à faire les réparations nécessaires à de nombreuses conduites d'eau. D'où obligation de supprimer celles-ci.

L'eau dans nombre de maisons de Madrid n'est plus distribuée et force est à leurs habitants de se pourvoir aux fontaines publiques. On a dû fermer des dispensaires faute d'eau suffisante et la situation s'aggrave chaque jour.

### La revanche de la bicyclette à Budapest

On sait que la ville de Budapest a récemment augmenté le tarif de ses tramways et de ses autobus, provoquant ainsi une réaction de mauvaise humeur, de la part des usagers qui, d'ailleurs, ne se contentèrent pas de bouder. Une statistique nous apprend qu'en trois jours, après l'application des nouveaux tarifs, on a vendu, à Budapest, 8500 bicyclettes.

Protestation originale et qui n'est pas pour déplaire à tous les amateurs de sport cycliste !

### L'évacuation de la Méditerranée

Tous les navires de guerre anglais sont maintenant partis pour la Grande-Bretagne. La plupart des navires de guerre britanniques de la flotte de la Méditerranée qui étaient rassemblés à Alexandrie, ont également quitté ce port vendredi matin.

### L'aviation militaire en Allemagne

La presse anglaise signale le développement de l'aviation allemande à une cadence accélérée. Deux cent cinquante avions sont construits mensuellement. Le haut commandement a décidé d'avoir au début de 1937, 3300 avions de première ligne et 2800 appareils en réserve. Un nouveau type permet d'atteindre une vitesse horaire de 360 kilomètres. Trente régiments sont d'autre part affectés à la défense antiaérienne.

### Une consultation médicale par T. S. F.

La station bretonne de Kerouan capta, l'autre jour, un message du chalutier « Kermaria » qui se trouvait alors à 330 kilomètres au large de Lorient. L'opérateur du chalutier demandait par téléphonie sans fil une consultation médicale pour le second qui était malade. Ainsi une conversation s'engagea-t-elle bientôt entre le médecin et le patient.

N'est-ce pas là une nouvelle preuve de l'intérêt que présentent les communications maritimes par téléphonie sans fil ?

### L'Italie et les dettes de guerre

Dans les milieux bien informés, on dit que M. Mussolini serait disposé à entamer des négociations avec les Etats-Unis pour la reprise du paiement des dettes de guerre. On fait savoir que l'Italie serait disposée à faire un premier versement de 63 millions de dollars afin de rétablir son crédit aux Etats-Unis.

## TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Elimination d'Egli

L'étape Digne-Nice a été plutôt monotone ; seuls trois coureurs ont réussi à s'échapper et sont arrivés à Nice avec 3 minutes d'avance : c'est l'as français Maye qui gagna le sprint, devant notre compatriote Heimann et le belge Hendrickx. Signalons que le Suisse Paul Egli et l'Autrichien Max Bulla, pour être arrivés après les délais, ont été éliminés de la course. On reprochait également à Egli de s'être fait tirer, l'étape précédente, par un motocycliste suisse. Qu'en est-il au juste, on ne sait trop. Toujours est-il que l'élimination d'Egli est fort regrettable.

### Enfin Ezquerria !

Enfin, un grimpeur réussit à gagner détaché une étape : en effet, Ezquerria a gagné nettement l'étape Nice-Cannes, en s'échappant peu après Sospel et en descendant si bien que les deux compères Belges S. Maes et Vervaecke ne purent le rejoindre. Mais ces derniers ont réussi à lâcher Magne qui perd 30 nouvelles secondes. La surprise de la journée fut le lâchage des frères Clemens qui terminent avec plusieurs minutes de retard. Et ainsi S. Maes consolide sa position de leader, suivi d'assez près de Vervaecke, Magne et P. Clemens. Amberg fait une jolie course et aurait encore mieux fait sans une crevaillon. Il gagne toutefois cinq places au classement général.

### Cyclisme. — Championnat valaisan individuel.

Cette importante épreuve aura lieu dimanche 26 crt. Organisée par le Vélo-club Excelsior de Martigny-Bourg, cette course aura un succès certain auprès du public qui viendra nombreux applaudir nos excellents coureurs valaisans dont plusieurs se sont fait remarquer et se sont imposés dans d'importantes épreuves disputées dans d'autres cantons. Le parcours Martigny-Bourg, Sion, Monthey, Martigny-Bourg se prête très bien à ce genre d'épreuve.

Les dossards seront distribués le samedi 25 juillet à partir de 17 h. et dimanche matin dès 5 h. 30. Appel des coureurs place St-Michel à 6 h. et le départ sera donné à 6 h. 15 exactement. Suiveurs, soigneurs et entraîneurs sont rigoureusement interdits. L'arrivée se fera sur l'avenue de Martigny-Bourg, arrivée probable dès 9 h. 15. A midi, proclamation des résultats et à 14 h., distribution des prix au local du club, Café du Progrès.

Le club décline toute responsabilité quant aux accidents dont les coureurs pourraient être victimes. Les motocyclistes qui ont l'habitude de suivre les courses sont priés de ne pas se tenir trop près des coureurs, afin d'éviter les regrettables accidents qui se sont produits il y a quelques années, et que seules les voitures officielles ont le droit de suivre de près pour le contrôle indispensable.

Les inscriptions accompagnées de 4 fr. 50 par coureurs et de 15 fr. pour l'interclub doivent parvenir au club organisateur pour le mercredi 22 juillet crt au soir, dernier délai. Le fait d'être inscrit implique la connaissance du parcours et du règlement de la course. Pour les cas non prévus le règlement de l'Union cycliste sera appliqué.

Le Comité.

### Tennis

Le Tennis-club de Montana, qui a maintenant à sa disposition les nouveaux courts d'Ycoor, organise du 23 au 26 juillet un important tournoi de tennis qui est appelé à connaître un grand succès.

En effet, le Tennis-club de Montana a pu s'assurer la participation des meilleurs joueurs suisses et étrangers. Il a déjà reçu l'inscription de : de Stéfani, champion d'Italie, de notre représentant pour la coupe Davis Maneff, d'Abdelslem, champion de France junior, des Français Troncin, Merlin, Lanzenberg et Moreau, des Autrichiens Goldmann et Decker, des Suisses Rasin, Ferrier, Perrier, Wuarin, Moulay, Curchot, Lombardet, Luy, Exhenry, etc.

Cette simple énumération suffit à prouver l'importance du tournoi et laisse entrevoir la qualité des matches qui se disputeront. C'est une occasion unique pour les Valaisans qui s'intéressent au tennis d'affronter des joueurs de grande classe ou de voir de près des joueurs dont la réputation est considérable.

Les finales sont prévues pour le dimanche 26 crt.

Dès VENDREDI au ROYAL

La fameuse opérette **L'AUBERGE**  
du **CHEVAL BLANC**

(IM WEISSEN RÖSSL)

Unsterblich die sprühende Musik !

Unsterblich das fröhliche Spiel !

Parlé allemand, sous-titres français

**Nax.** — Au sujet du secret dans les conversations téléphoniques. — On nous écrit :

Il m'est arrivé l'hiver dernier une mésaventure qui faillit me causer de gros désagréments.

Croyant au secret des conversations téléphoniques, je causai librement à l'appareil avec un membre de ma famille. Des bribes de notre conversation furent retenues, non par la plus belle fille du village, mais par une des suivantes qui fit part de son indignation à son auguste patron et tous deux, plus tard, déposèrent en justice contre mes intérêts.

Je m'adressai à la Direction des T... qui m'honora de la réponse suivante qui peut être utile à mes honorables lecteurs :

« Le secret téléphonique ne peut s'étendre aux usagers du téléphone qui mettent librement leurs appareils à la disposition du public. La discrétion dans ce cas devient une question personnelle d'éducation et de correction.

Est seul tenu au secret le personnel de l'administration des téléphones ou ceux de l'administration postale assurant également la desservance d'une station publique de l'administration. »

Notre confiance à ceux qui la méritent. D...

**Loèche-les-Bains.** — La saison. — On nous écrit :

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer que la saison bat son plein chez nous, d'une manière réjouissante, et que parmi nos hôtes se trouvent entre autres : son Excellence le comte Christopher de Paus, Rome ; son excellence la comtesse Victoria v. Leyden, Montreux, M. le ministre plénipotentiaire et ancien ambassadeur extraordinaire Roger Clausse et famille, Paris ; M. et Mme Léon de Brouckère, directeur général, Bruxelles ; M. E. Chuard, ancien conseiller fédéral, Lausanne. Cette affluence, en ces temps difficiles, démontre nettement que la réputation de notre belle station thermale n'est pas surfaite et prouve l'efficacité des cures que l'on y fait.

### Sierre

#### Un cycliste grièvement blessé

Au Bourg de Sierre, au carrefour de la Gare, M. Elie Benoit, de Mission, qui circulait à bicyclette, ne vit pas un char attelé d'un cheval et se jeta contre lui.

Il fut relevé grièvement blessé au bras, ce qui entraînera une diminution de capacité de travail d'un mois.

### Martigny

#### Le succès de nos gymnastes à Winterthour

L'Octoduria, notre vaillante section de gymnastique partie samedi matin à 5 h. pour la fête fédérale, est arrivée à Winterthour à 12 h. A 17 h. 33 nos gymnastes commençaient leur concours par les préliminaires pour terminer leur travail à 19 h. 20 par la course d'estafette. Hier matin déjà, les journaux nous apprenaient l'excellente tenue de nos gyms et l'impression favorable que leur travail avait fait sur le public.

Mais hier soir un télégramme venait confirmer ces bonnes nouvelles en nous apprenant qu'une couronne de laurier de 1ère classe, la plus haute récompense décernée dans une fête fédérale, venait récompenser leurs efforts. Ce résultat est tout à l'honneur de notre valeureuse section de gymnastique, et prouve que les gymnastes qui se sentent si bien appuyés par nos autorités et par la population, ont su, grâce à leur cran, surmonter l'adversité et se remettre courageusement au travail, afin de faire honneur à leur drapeau et à leur chère localité. Nous les en félicitons sincèrement.

Nul doute que demain soir à leur arrivée à 9 h. 50, ils ne soient fêtés comme ils le méritent.

#### Aux pupilles de l'« Octoduria ».

Les pupilles de l'« Octoduria » sont convoqués pour mardi soir pour la réception de la section des actifs de retour de Winterthour.

Rassemblement à 9 h. précises au local.

#### Harmonie municipale

Demain mardi réception des Gyms. Les membres sont priés de se trouver à 21 h. précises devant le local. Départ pour la gare où il sera donné une aubade. Ce geste fera plaisir à la population de ce quartier par trop oublié et qui en sera reconnaissante à notre vaillante Harmonie.

#### Chœur d'hommes

Les membres du Chœur d'hommes sont priés de se trouver devant le local mardi à 21 h., en vue de la réception de l'« Octoduria ».

#### Gym d'hommes

Les membres de la Gym d'Hommes sont convoqués à Martigny-Gare, mardi 21 juillet, à 21 heures, pour la réception de l'« Octoduria ».

#### C. S. F. A.

Réunion du C.S.F.A. mardi 21 crt, à 20 h. 30, au local. Grande course subsidie 25, 26 et 27 juillet : Saas, cabane Britannia, Rimpfischorn ou Allalinhorn, Zermatt. S'inscrire chez M. Couchepin ou à la réunion où seront donnés tous les renseignements.

#### L'auberge du cheval blanc

prolongé à Genève

Vu le grand succès obtenu par cette opérette, une prolongation a été nécessaire. Après avoir passé 8 jours dans le plus beau cinéma de Genève, le Rialto, l'auberge du cheval blanc passe encore cette semaine au Mélar de Genève. C'est dire son succès.

Ce film, qui arrivera donc jeudi soir, en ligne directe de Genève, passera dès vendredi au Royal. C'est donc une « première » vision pour le Valais. Le film est en version originale : parlé allemand, sous-titres français.

On commencera le programme par la reprise la plus demandée : *Les vignes du Seigneur* avec Victor Boucher. Un magnifique programme qui va attirer tout Martigny et qui sera vivement apprécié par tous les Suisses-Allemands de la région. Im Weissen Rössl. Unsterblich die sprühende musik ! Unsterblich das fröhliche Spiel !

## Confédération

### Après la journée du 5 juillet

Au cours de la journée du 5 juillet, Via Vita a fait les constatations suivantes :

Sur 105.000 véhicules immatriculés en Suisse

# Tir au canon

L'école de recrues d'artillerie de forteresse exécutera des tirs au canon le mercredi 22 juillet, éventuellement le jeudi 23 juillet, de 7 h. 30 à 18 h.

**Région des buts :** Pointe de Chémoz-Dent de Sionoud - Tronzey - Six des Armeys - Châtilon - Petit Pré - Grand Pré.

Les sentiers seront gardés par des sentinelles.

E. R. art. fort. XIII.

Le Commandant :

Mamin, lt-colonel.

**ORANGE-PERL**  
Soul fabricant à Martigny :  
**PIOTA**  
Boisson de table par excellence, agréable et rafraîchissante. PRODUIT NATUREL.  
Dégustez-la et vous lui donnerez la préférence

**Les Mayens de VAN sur SALVAN** à mi-chemin de SALANFE

**Restaurant Alpina**  
Téléphone 62.886  
RESTAURATION chaude et froide. Toutes PROVISIONS pour touristes. Vins 1er choix. Léon Coquoz, propr., membre C. A. S.

**La Publicité ! ! !**  
est au commerçant ce que le soleil est à l'agriculteur ! ! ...  
**Le Confédéré MARTIGNY**

## CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS

Etablissement fondé en 1876 Contrôlé par le Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

**DÉPÔTS** CARNETS D'ÉPARGNE 3.50 %  
OBLIGATIONS 3 ans 4. — %  
OBLIGATIONS 5 ans 4.25 %

Caisse Centrale : **SAXON**

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse-correspondantes à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

**Fumeurs**  
voici votre Maryland

**Stella-Filtre**  
20 Cig. 65 Cts.

avec un bout-filtre éliminant jusqu'à 80% de la nicotine

**Outre la nicotine**  
ce bout-filtre de cellulose pure, retient également 70% de la pyridine et de l'ammoniaque contenus dans le tabac. Or c'est principalement la pyridine qui provoque l'irritation de la gorge et fait tousser.

Brevet + Filtra

100% MARYLAND

Dans tous les bons établissements **DEMANDEZ...**  
**"Une Morandine"**  
LE SUPER-APÉRITIF ANISÉ  
Seul fabricant : DISTILLERIE MORAND, MARTIGNY

**Éternit ONDULÉ**  
le matériel idéal pour les toitures rurales  
Inoxydable, très solide, bon marché

Dépôt d'usine :  
**Charles Antille - Sierre**  
**André Antille** Représ. Sion (Prattfort)

**LAMES à Plancher**  
sapin 1er, 2me et 3me choix, garanties extra sèches, depuis fr. 2.55 le m2. Lames à plancher mélèze, 3 qualités, depuis fr. 3.50 le m2. A partir de 200 m2, livraison franco dans tout le canton. Toujours 500 m2 en stock. — S'adresser à

**Vve Alter & Fils** Scierie-Parqueterie **Champsec** (BAGNES)

**Tuyaux caoutchouc extra lourds**  
mm 13 16 19 25  
le m. fr. 0.95 1.10 1.40 2.40  
par rouleau de 30 m.

**E. Wassmer S. A. Fribourg**

**Une maison connue**  
en vaut deux  
Votre service de publicité  
**Orell Füssli-Annonces**  
MARTIGNY  
Av. Gare - Tél. 61.252

**ACCORDEON**  
Stradella, à vendre bas prix. — HENRI JORIS, Hôtel Clerc, Martigny-Ville.

**A LOUER Appartement**  
de 3 chambres, tout confort, immeuble Orsat-Crittin. Libre de suite. — Pour visiter, téléphoner au No 61.258.

**A CÉDER 6%**  
Créance garantie par hypothèque 1me rang et caution premier ordre. Capital fr. 5300.— Amortissements : 10 ans. Voir : **Georges Morand**, notaire, Martigny-Ville.  
Abonnez-vous au „Confédéré“

**Maison d'Huiles de Marques**  
cherche un représentant pour visiter tous les garages du Valais. Faire offre avec curriculum vitae et photos sous chiffres P 3256 S à Publicitas, Sion.

**ON CHERCHE pour de suite Jeune FILLE pour faire la cuisine.**  
Faire offres avec certificats à **Mme Delarageaz-Koerner, Prévéranges s. Morges.**  
IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY Tél. 61.119

**Punaises CAFARDS**  
Souris, Rats, Mites, etc. Destruction radicale par l'unique moyen des gaz, avec garantie par écrit par la maison spécialisée  
**ARTHUR BLEULER Désinfections HYGIA**  
LAUSANNE RUE DE L'ALE, 26.

**Scierie et commerce de bois à remettre**  
pour cause de départ, dans importante localité du Valais. Affaires intéressantes pour personnes actives et sérieuses. — Grandes facilités de paiement. Offres écrites à P. 3258 S Publicitas, Sion.

Feuilleton du « Confédéré » No 1  
**L'AMOUR SANS FARD**  
ROMAN DE LOUIS DERTHAL

Antony de Noirmont, duc de Mandailles, bâillait d'ennui dans un cabaret à la mode, à Montmartre. Une musique nègre menait un tapage assourdissant sous la voûte surbaissée de la salle toute en marbre noir, relevée de dessins d'or. Des femmes aux épaules nues, ruisselantes de bijoux étincelants, riaient et parlaient avec excitation, tout en savourant nombre de cocktails. Mais, dans les grands yeux noirs très beaux du jeune homme, une sorte d'angoisse semblait passer; un dégoût aussi pour cette société qui l'entourait mettait un pli d'amertume au coin de sa bouche sinuose, ferme comme celles des jeunes Romains et très rouge dans un visage entièrement rasé, à la peau très blanche. Le front surtout, le beau front élevé où les boucles brunes naissaient haut sur les tempes, offrait une pâleur presque livide. En ce moment, une sueur fine l'emperlait, alors que, d'une main un peu fébrile et d'un geste comme automatique, Antony de Noirmont avalait d'un trait le grand verre de cocktail qu'un jeune homme élégant et à la mine joyeuse venait de lui offrir.

— Cher, disait ce dernier, vous semblez vous endormir dans ce coin; aussi, je pense que ce cocktail va vous remettre. Savez-vous que vous avez tort de nous boudier ainsi? Nicette, qui n'aime pas à vous voir taciturne, s'en donne à cœur joie, ce soir, avec lord Burton. Vrai, Tony, vous avez tort, tout à fait tort, et vous ne viendrez pas vous plaindre si...

Un mouvement brusque du jeune duc, qui s'était subitement dressé, arrêta son interlocuteur. Un ins-

tant, M. de Noirmont chercha parmi les danseurs la silhouette longue et souple de Nicette et, quand il l'eut découverte aux bras d'un grand gaillard roux, comme à demi pâmée contre son épaule, Antony esquissa un sourire malicieux et désabusé tout ensemble.

— Merci de votre sollicitude et de vos conseils, mon cher, répondit-il enfin d'une voix d'ironie mordante. Vous avez eu raison de me rappeler à l'ordre; vraiment, je ne suis pas digne d'être parmi vous. Bonsoir!

Et, avant que son ami ait eu le temps de prononcer un mot, Antony de Noirmont avait déjà abandonné la salle de plaisir. Un garçon attentif l'avait précédé dans le hall où il l'attendait, empressé et obséquieux, pour lui remettre sa cape, tandis qu'un groom tenait le cache-col et le chapeau du jeune homme. Riche et généreux, le duc de Mandailles était, pour tout le personnel de l'établissement, un habitué de marque; aussi, chacun lui témoignait-il beaucoup d'égards. Mais, cette nuit-là, Antony de Noirmont n'eut même pas un sourire à l'adresse du garçon et du petit groom, sorte de gamin à la « Poulbot » qui n'avait pas assez d'admiration pour son noble et gracieux client. Sans rancune, toutefois, le gosse avertit le chauffeur de M. de Noirmont et, quand l'auto fut arrêtée devant le cabaret, il ouvrit la portière avec déférence, comme à l'habitude.

Alors, telle une masse, Antony se laissa choir sur les coussins moelleux de la voiture et, la tête rejetée avec lassitude en arrière, il ne fit plus un mouvement. Le cocktail qu'il avait but tout d'un trait — après tant d'autres — l'avait comme hébété, anéanti. Un malaise physique s'ajoutait maintenant à son angoisse morale, et le pauvre Antony se sentait les nerfs en boule et le cerveau douloureux sous l'effort de la pensée. Aussi, parvenu à son hôtel de l'avenue du Bois, il ne fut plus qu'une pauvre chose sans volonté entre les mains de John, son valet de chambre, puis il s'endormit d'un sommeil de plomb, coupé d'affreux cauchemars.

Le lendemain matin, quand il s'éveilla, la tête lourde et le cœur brouillé, la première pensée d'Antony fut de constater qu'il continuait de s'ennuyer terriblement. Accoudé sur le rebord de son lit-divan, qui était un chef-d'œuvre de marqueterie moderne, le jeune homme resta longuement pensif, puis, se mettant à

boire à petites gorgées un verre d'eau de Vichy qu'il venait de se verser, il sonna son valet de chambre.

Il était dix heures du matin. Le ciel était clair et bleu; les arbres du jardin de l'hôtel, poudrés de givre, étincelaient sous le soleil de février, comme, cette nuit, les diamants des femmes, là-bas, dans le cabaret de Montmartre. A ce souvenir, Antony esquissa une grimace et, comme si le rappel de cette soirée achevait de le décider dans une résolution à demi ébauchée :

— John, dit-il d'une voix ferme, préparez notre départ pour Vézetz.

— A Vézetz! Mais je croyais que Monsieur le duc devait partir pour Monte-Carlo?

— Monte-Carlo! Que Dieu m'en préserve! J'ai besoin d'air pur et de silence. Ne le voyez-vous donc pas, John?

— Il est vrai que Monsieur Antony est bien pâle, depuis quelque temps, répondit le vieux serviteur d'un air affectueusement inquiet. Mais, si Monsieur veut me permettre une objection, il me laissera lui faire remarquer que, en cette saison, le climat de la Côte d'Azur lui serait bien meilleur que celui de la Touraine.

— Me prendriez-vous pour un poitrinaire, mon vieux John? Dieu merci! je crois être solide de ce côté-là! Le physique est moins malade que le moral.

Puis, presque bas, avec tristesse :

— Ce n'est pas le poumon qui est atteint, c'est mon âme.

C'était bien l'âme, en effet, que le duc de Mandailles avait malade, et si fortement qu'il ne se sentait plus le courage de vivre. Si la pensée de sa mère, morte alors qu'il avait dix-huit ans, ne lui était pas toujours restée présente, depuis longtemps peut-être le pauvre désœuvré en aurait eu fini avec la vie. Mais sa mère, qui avait une âme pieuse et tendre, lui avait inculqué de bons et solides principes, depuis étouffés quelque peu sans doute, mais qui, au fond de lui-même, persistaient malgré tout et contribuaient à ce qu'Antony de Noirmont ne fût pas tout à fait un pantin sans cœur et sans cervelle.

Certes, depuis une dizaine d'années, il avait usé de la vie par tous les atouts, gaspillé de l'argent de toutes les façons, mais, écorcé peu à peu de cette existence d'inutile et d'ultrariche, il en venait à désirer sortir de cette galère!

Il avait tout appris en dilettante, mais ne se sentait pas le courage d'entreprendre quelque chose, sinon ce qu'on appelle la « noce », talent que son père, après la mort de la duchesse de Mandailles, lui avait savamment enseigné.

Maintenant, Antony était orphelin, seul et libre de ses actes, mais possédant une immense fortune et vivant au milieu d'un luxe effréné qui était la raison même de son existence. Il ne lui était pas facile de modifier cette situation qu'il finissait pourtant par prendre en dégoût et qui, moralement, le rendait fort malheureux. Il sentait bien que le travail aurait chassé son désœuvrement et aussi cet état d'écoeurement qui lui faisait prendre la vie en grippe, mais il n'était pas assez savant pour se plonger dans une production littéraire ou scientifique et pas assez tenace, quoique très artiste, pour s'engager dans une œuvre d'art. Et puis, surtout, Antony était riche. Comment persévérer dans un travail lorsque le besoin n'est pas là pour vous stimuler?

Restait le mariage. Combien de fois lui avait-on insinué de recourir à cette dernière ressource pour tuer son désœuvrement, mais Tony avait la faiblesse de rêver d'amour sincère et désintéressé. Comment le trouverait-il, lui, dans sa situation de millionnaire? Ne devinait-il pas que sa fortune serait toujours plus goûtée que lui-même? Et enfin, où donc découvrirait-il, parmi ces mondaines frivoles et coquettes, la femme de ses rêves, la douce créature de bonté et de pureté qu'il se plaisait à imaginer et qui pourrait le tirer de la fange où, peu à peu, il s'enlisait?

Non, vraiment, M. de Noirmont n'espérait plus rien de cette vie opulente qui, à trente ans, faisait de lui un désabusé et un neurasthénique. L'âpre ennui qu'il avait encore éprouvé la veille au milieu de ses amis de plaisir avait déclenché la crise salutaire, le désir de fuir loin de Paris, loin de ce monde pervers qui saurait toujours le reprendre s'il restait à sa portée.

Mais à Vézetz, dans son splendide château Renaissance qui surplombe la riante vallée du Cher, Antony de Noirmont ne connut pas l'apaisement qu'il avait escompté. Cette solitude dorée dans laquelle il évoluait mélancoliquement, si elle lui procurait un calme relatif, était cependant bien loin de satisfaire son cœur.

(à suivre)